



Réseau : Courtage / Partenariats Vie

Nom Courtier : E.P.I.

Code Courtier : 8 1 5 7 1 8 Code ORIAS : 0 7 0 0 0 8 9 3 Taux de Frais sur VL 0,50%

Allianz Retraite Invest4Life Contrat d'assurance vie individuel

Souscrit auprès de Allianz Global Life dac distribué en France par Allianz Vie

Souscripteur - Assuré(e)

(1) M. Mme Mlle Nom

Prénom

Nom de naissance _____ Nationalité _____

Né(e) le à : commune ou pays _____ N° Dépt

Profession et secteur d'activité _____

Situation de famille (1) : Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e) Séparé(e) Concubinage Pacsé(e)

Adresse : N° _____ Rue/Bd/Av _____

Rés., Bât., Esc., _____

Code postal Commune _____ Pays _____

Tél. _____ Tél. Portable _____ E-mail _____

Pièce d'identité (1) : Carte Nationale d'Identité Passeport Titre de séjour/Carte de résident

N° _____ délivrée le à _____

ou Chèque bancaire tiré sur le compte du souscripteur.

Représentant légal du Souscripteur - Assuré(e) (le cas échéant)

(1) Tuteur Gérant de tutelle Curateur Mandataire Administrateur(s) légal(aux)

(1) M. Mme Mlle Personne morale/Statut juridique _____

Nom et prénoms/Raison sociale _____

Autres prénoms ou nom usuel _____ Nom de naissance _____ Nationalité _____

Né(e) le à : commune ou pays _____ N° Dépt

Situation de famille (1) : Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e) Séparé(e) Concubinage Pacsé(e)

Profession et secteur d'activité _____

Correspondant personne morale (1) M. Mme Mlle Nom et prénom _____

Adresse : N° _____ Rue/Bd/Av _____

Rés., Bât., Esc., _____

Code postal Commune _____ Pays _____

Tél. _____ Tél. Portable _____ E-mail _____

Si le représentant légal est une personne physique :

Pièce d'identité (1) : Carte Nationale d'Identité Passeport Titre de séjour/Carte de résident

N° _____ délivrée le à _____

Bénéficiaire(s)

En cas de décès de l'assuré(e), le capital sera réglé :

- (1) au conjoint non séparé de corps de l'assuré(e), à défaut aux enfants nés ou à naître de l'assuré(e), par égales parts entre eux, celle du prédécédé revenant à ses descendants, à défaut de descendants aux survivants desdits enfants, à défaut aux héritiers de l'assuré(e),
- (1) aux enfants nés ou à naître de l'assuré(e), par égales parts entre eux, celle du prédécédé revenant à ses descendants, à défaut de descendants aux survivants desdits enfants, à défaut aux héritiers de l'assuré(e),
- (1) aux personnes suivantes : (uniquement si cette case est cochée ; pour les personnes physiques, veuillez indiquer leurs noms, prénoms et dates de naissance, ainsi que la part attribuée à chacune d'elles)
- _____
- _____
- _____

à défaut aux héritiers de l'assuré(e).

(1) Cocher la (les) case(s) utile(s)

Paraphe souscripteur

Caractéristiques du contrat

Durée du contrat : Vie du souscripteur - assuré

Versement initial :

Versement libre de : _____ EUR

Frais forfaitaires de constitution du dossier : _____,00 € EUR

Total du versement à la souscription : _____,00 EUR

Frais sur versements réduits à 0,50 %

Investissement du versement :

Conformément aux Dispositions Générales, le versement initial net de frais est investi sur le support Allianz Securicash SRII pendant les 32 jours qui suivent la date d'enregistrement de la demande de souscription en Centre de Service Clients Allianz Vie. Au premier jour commun de cotation suivant la fin de cette période, le Centre de Service Clients Allianz Vie arbitre sans frais, le capital constitué sur ce support vers le support Allianz Strategy 50 IT.

Allianz Global Life ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte net de tous frais mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Rachats partiels programmés :

Le souscripteur-assuré demande la mise en place des rachats partiels programmés :

Joindre obligatoirement et dès à présent un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou de Caisse d'Épargne (RICE).

Pour un montant minimum annuel garanti (hors prélèvements fiscaux et sociaux) représentant 2,70 % du capital constitué à la souscription, selon les conditions définies dans les Dispositions Générales valant note d'information.

Périodicité (1) :

mensuelle trimestrielle semestrielle annuelle

En l'absence de choix sélectionné, la périodicité par défaut appliquée est mensuelle.

Date de début souhaitée (2) des rachats partiels programmés (1) :

dès le terme de la période de 32 jours suivant la date d'enregistrement de la demande de souscription

à compter du _____

La date choisie à la souscription peut être reportée à une date ultérieure dans les conditions prévues par les Dispositions Générales mais en aucun cas ne peut être avancée.

Taxation des produits (1) :

Imposition sur les revenus des personnes physiques (imposition des produits des rachats au barème progressif de l'impôt sur le revenu)

Prélèvement forfaitaire libératoire (taxe forfaitaire collectée par l'assureur pour le compte de l'administration fiscale sur les produits des rachats)

En cas d'absence de réponse à cette question, les produits seront soumis à l'imposition sur les revenus des personnes physiques.

Modalités de paiement

Règlement par chèque

Je soussigné(e) _____ reconnais avoir reçu de M _____ la somme de _____, _____ EUR en règlement du versement initial. Ce versement est effectué par :

Chèque bancaire n° _____ Établissement _____

Date _____ Signature et nom du représentant commercial :

Tout paiement par chèque doit être effectué à l'ordre d'Allianz Global Life dac.

(1) Cocher la (les) case(s) utile(s)

(2) Le souscripteur-assuré devra être âgé au minimum de 60 ans à la date choisie.



Coordonnées du Centre de Service Clients

Allianz Vie – Direction des Opérations Vie – TSA 81003 – 67018 Strasbourg Cedex
Tél : 0978 978 009



Clause Informatique et Libertés

La protection de vos données personnelles

L'assureur, votre courtier recueillent vos données personnelles et les utilisent pour la gestion de cette demande. Ces données peuvent également être utilisées pour la gestion de la relation commerciale. Elles sont destinées prioritairement aux entreprises du Groupe Allianz mais aussi à votre intermédiaire en assurance ou aux différents organismes et partenaires en lien avec la gestion, l'exécution de votre contrat/adhésion.

Ces destinataires se situent parfois en dehors de l'Union Européenne. Dans ce cas, nous concevons des garanties spécifiques pour assurer la protection complète de vos données. Vos informations personnelles nous aident à mieux vous connaître et ainsi à vous proposer des solutions et services qui vous correspondent. Ces données sont conservées tout au long de la vie de votre contrat/adhésion. Au terme de celui-ci/celle-ci, elles sont conservées pendant le délai de prescription.

Vous gardez bien sûr tout loisir d'y accéder, de demander leur modification, rectification, portabilité ou effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le responsable des données personnelles pour toute information ou contestation (loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978). Pour cela, il vous suffit d'adresser une demande écrite à votre courtier dont les coordonnées figurent sur le présent document.

Vous pouvez également vous adresser à la CNIL.

J'accepte de recevoir les offres commerciales personnalisées distribuées par mon courtier Oui Non

Le ciblage des offres commerciales peut être automatisé et basé sur des profils de clients ou de prospects.

Pour plus de détail, reportez-vous aux documents contractuels, notamment les dispositions générales ou notices d'information et les sites internet d'Allianz et de votre courtier.

La protection de vos données personnelles est au cœur de la politique de maîtrise des risques d'Allianz et de la lutte anti-fraude. Aussi, nous gardons la possibilité de vérifier ces informations et de saisir, si nécessaire, les autorités compétentes.

Faculté de renonciation

Le souscripteur peut renoncer au présent contrat pendant trente jours calendaires révolus à compter de la date à laquelle il est informé que le contrat est conclu. Cette date correspond à la date à laquelle il a signé les Dispositions Particulières et au plus tard à la date de présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception qui lui sera envoyée si Allianz Vie déléguataire de la gestion administrative du contrat n'a pas reçu les Dispositions Particulières signées. Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Allianz Vie - Centre de Solutions Client - Direction des Opérations Vie, TSA 81003 - 67018 Strasbourg Cedex.

Elle peut être faite suivant le modèle de lettre proposé ci-dessous.

À réception de la lettre recommandée par Allianz Vie, déléguataire de la gestion administrative du contrat, le contrat et toutes ses garanties prennent fin.

Le(s) versement(s) sera(ont) restitué(s) dans les 30 jours calendaires révolus à compter de la réception de la lettre recommandée.

Modèle de lettre-type de renonciation

« Je, soussigné(e) M , demeurant renonce à mon contrat n° dénommé Allianz Retraite Invest4Life d'Allianz Global Life dac, et demande la restitution de mon versement de euros.

Date Signature »

Déclarations et signature du Souscripteur-Assuré(e)

Conformément à l'article L112-2 du Code des assurances, la demande de souscription n'engage ni le souscripteur-assuré, ni l'assureur ; seules les Dispositions Particulières constatent leur engagement réciproque. L'assureur se réserve donc le droit de ne pas accepter l'affaire. En cas de non réception des Dispositions Particulières dans les deux mois de la demande de souscription, le souscripteur-assuré doit, dans les plus brefs délais, en informer le Centre de Service Clients d'Allianz Vie, lequel lui adressera un nouvel exemplaire.

Avertissement

Si le paiement d'une prime est effectué à partir d'un compte ouvert au nom d'une personne différente du souscripteur-assuré, ce dernier reconnaît avoir été informé du risque de qualification de ce paiement notamment en donation ou en avantage en nature versé à son profit par le payeur de prime. Le souscripteur-assuré reconnaît que cette opération pourrait être soumise en tant que telle au régime juridique des donations et aux droits de mutation à titre gratuit ou au régime juridique, fiscal et social des avantages en nature. Le souscripteur-assuré s'engage à prendre en charge les conséquences en résultant et décharge en conséquence Allianz Vie, distributeur du contrat, de toute responsabilité et de tout manquement à son devoir d'information et de conseil.

Service e-courrier

En communiquant à mon Assureur ou à mon Conseiller, lors de la souscription ou postérieurement à celle-ci, mon adresse de messagerie électronique ou mon numéro de téléphone, je reconnais :

- être informé que je bénéficie du Service e-courrier dont les modalités sont décrites dans les Dispositions Générales de mon contrat ;
 - accepter qu'elle soit utilisée par mon Assureur ou mon Conseiller pour me communiquer des courriers de gestion ou d'informations afférents à mon contrat
- Je peux renoncer à ce Service à tout moment selon les conditions et modalités figurant dans les Dispositions Générales de mon contrat.

Le souscripteur-assuré reconnaît avoir reçu et pris connaissance des Dispositions Générales valant note d'information référencées DPP 16-137 et de l'Annexe descriptive présentant les caractéristiques principales des supports en vigueur proposés au contrat, ainsi que la faculté de renonciation et du modèle de lettre prévu par le Code des assurances indiqués ci-dessus.

Date | | | | | | | | | | Signature(s) (précédée(s) de la mention « lu et approuvé »)

Le souscripteur-assuré

Le représentant légal (le cas échéant)

Allianz Vie
Entreprise régie par le Code des assurances
Société anonyme au capital de 643.054.425 €
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
340 234 962 RCS Nanterre
www.allianz.f

Allianz Global Life dac
Siège social : Allianz House Elmpark - Merrion Road
Dublin 4 – Ireland
Entreprise contrôlée en Irlande par Central Bank of Ireland.
Société à responsabilité limitée de droit irlandais immatriculée
à Dublin sous le numéro 458565. Membre du Groupe Allianz.

Succursale française de la société Allianz Global Life dac
1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex
505 282 574 RCS Nanterre
www.allianzgloballife.com

Pièces à joindre pour faciliter le traitement de cette demande

Il est important de vérifier que toutes les informations et les justificatifs demandés figurent dans le dossier transmis au Centre de Service Clients.

À joindre dans tous les cas :

- (1) le règlement du versement unique
- (1) un RIB ou un RICE
- (1) le justificatif d'identité des différents intervenants au contrat
- (1) les documents nécessaires dans le cadre de la procédure TRACFIN (le cas échéant).



Dérogation sur montant maximum de souscription

Nature de la dérogation : _____

Accord du cadre délégataire :

Nom : _____ Fonction : _____ Visa :

(1) Cocher la (les) case(s) utile(s)

Dossier à retourner à l'adresse suivante :
Euro Patrimoine Investissement
15, rue Masséna
06000 Nice